

Témoignage des parents de Mehdi, interné par décision de justice depuis le 15 mai 2012, au CHI de Clermont de l'Oise.

Lundi 20 juin 2012.

Bonjour, notre fils (25 ans et demi) a été interné sur décision de justice le 15 mai 2012.

Ayant eu un très grave accident de voiture le 6 octobre 2009, entraînant un traumatisme crânien sévère, avec coma, neurochirurgie, réadaptation en centre pour Cérébrolésés à où il est entrée le 2 novembre 2011. Il n'y a pas d' accueil le weekend. Il est donc présent au domicile des parents où il a été interpellé avec un ami qui roulait sans assurances.

L'interpellation a été musclée. Notre fils a voulu empêcher les gendarmes de frapper son ami. Il est entré dans le véhicule des gendarmes de ... pour klaxonner. Ceux-ci l'ont sorti, passé au tazer et tabassé. Notre fils a perdu connaissance, les pompiers l'ont transporté au CHU de ... Quatre plaies sur le crâne importantes. Il a été ensuite placé en garde à vue, puis en maison d'arrêt du 9 avril au 15 mai 2012. Jugement le 15 mai 2012. Verdict : hospitalisation d'office en au CH de Clermont de l'Oise [par application de l'article 706-135 du code de procédure pénale].

Certes nous avons notre fils qui n'est plus le même depuis son traumatisme crânien du 6 octobre 2009. C'est un jeune homme issu d'une adoption, en quête d'identité qui, depuis ses 14 ans, a du mal à se construire. Des soins ... Oui nous en souhaitons pour lui. De la psychothérapie, des soins pour son addiction aussi. Mais de là à le laisser s'éteindre dans un hôpital psychiatrique où au début on nous a laissé entendre que tout allait l'aider à s'en sortir ... Aujourd'hui, il n'a que des médicaments ! Pas de suivi pour son traumatisme crânien. Pas de kinésithérapie, de soins pour sa vue, pas d'orthophoniste, pas d'entretiens réguliers ... Pas de psychologue non plus : on vient de nous dire que le poste avait été supprimé !

De plus il a été placé en chambre d'isolement durant un mois et 10 jours. Il a eu des escarres aux pieds ... Car il a été attaché aux chevilles et aux poignets sur un lit fixé au sol avec rien autour pendant cette période de mise à l'isolement ... Pour nos visites, 20 minutes pas plus ... Nous revenions chez nous le coeur cassé. Il était traité moins bien qu'un chien ... Dans une chambre d'isolement sordide et sale ... Ensuite ils l'ont sorti et à ce jour il arpente en boitant la salle des patients ... L'accès aux chambres est interdit en journée, lui depuis son traumatisme crânien a besoin de repos en journée ...

Jamais notre fils n'a commis de délit seul, son casier n'est pas vierge : des rebellions et refus d'obtempérer en réunions liées aux mauvaises relations et à son addiction au cannabis. Nous nous sommes laissés bernier en pensant qu'il aurait un véritable prise en charge de ses problèmes, qui sont uniquement basés sur son défaut d'identité, son histoire ... Il est né sous X et est typé. Il était brillant élève.

Nous avons essayé de l'aider, à ce jour ils sont en train de le détruire complètement. A chaque visite nous nous trouvons devant un être ratatiné par les médicaments.

Nous avons porté plainte pour les coups qui lui ont été portés par les gendarmes le 8 avril 2012. Une enquête est en cours par une brigade spéciale de Beauvais, un service de la police des polices.

le Psychiatre qui le suit a établi l'expertise de notre fils en Maison d'arrêt à Beauvais, et, bizarrement, il est aussi le Médecin Responsable du service du CHI de Clermont de l'Oise, où se trouve notre fils encore à ce jour.

Après son accident, nous avons demandé une curatelle renforcée tant son traumatisme crânien était important. Il a une allocation aux adultes handicapés et est reconnu Handicapé par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

On ne sait plus quoi faire. Nous attendions vraiment autre chose. On a adhéré à tout. On a fait tout ce pourquoi nous avons été sollicités afin que les institutions finalement enfoncent notre fils ... La réalité est qu' il ne fallait pas qu'une affaire odieuse voie le jour en pleine campagne électorale présidentielle le 8 avril 2012 : des gendarmes qui tabassent un jeune handicapé ... On a préféré le mettre en hôpital psychiatrique, en nous certifiant que c'était mieux pour lui que la prison où, d'ailleurs en maison d'arrêt à Beauvais il s'est fait tabasser par un co-détenu avant son jugement le 15 mai dernier.

Voilà notre histoire et celle de notre fils qui a 25 ans, et qui n'est ni un criminel, ni un grand délinquant, ni un détraqué en tout genre, mais seulement un jeune qui a souffert de son histoire personnelle et qui s'est trompé de chemin et s'abîmant la santé ... Ce n'est pas juste de le voir là en hôpital psychiatrique sécurisé aujourd'hui.

Merci de nous dire comment on peut le sortir de là et le transférer dans un établissement où il pourra être pris véritablement en charge des suites de son traumatisme crânien, et sans doute par des soins
psychologiques authentiques.
